

Face aux inondations, notre priorité, c'est votre sécurité ! Adoptez les bons réflexes



Ne touchez jamais à des installations électriques **immersionnées ou humides** (tableau, prises, interrupteurs, appareils électroménagers).

Si vous pouvez atteindre votre disjoncteur principal en toute sécurité, c'est-à-dire si vous êtes sur une zone sèche, sans danger d'entrer en contact avec de l'eau ou des éléments mouillés, **coupez le courant**.

Si l'accès au disjoncteur vous paraît **dangereux**, par exemple s'il est immergé ou si le sol autour est mouillé, n'y touchez surtout pas : évacuez la zone et signalez-nous l'incident.

Si vous utilisez un groupe électrogène, **mettez le disjoncteur sur 0**.

En cas de panne ou d'anomalie sur le réseau électrique,
contactez le service de dépannage Enedis

09 726 750 17

appel non surtaxé - **24h/24 et 7j/7**